



# BULLETIN D'ADHESION 2024/2025

## Bulletin d'adhésion au GM Pagaie Club

Nom : N° licence FFCK :  
Prénom : @ Email :  
Né(e) le : Adresse :  
à : Ville :  
Téléphone adhérent : Téléphone Responsable :

### Personne à prévenir en cas d'urgence:

NOM :  
N° Téléphone :  
Adresse postale :  
@Email :

### Autorisations pour les majeurs

- **J'atteste** que je suis **apte à nager au moins 20m** et à **m'immerger**.
- **J'autorise** le représentant du club à prendre, le cas échéant, toutes les mesures utiles pour une intervention médico-chirurgicale d'urgence.
- Je reconnais avoir **pris connaissance du règlement intérieur** qui m'a été remis.
- **J'autorise** la diffusion sur le site de l'association (gm-pagaie.club) des photographies prises dans le cadre des activités du club. Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom. (Mention à rayer en cas de refus).
- Production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du CK et de ses disciplines associées **en loisirs / en compétition** (rayer la mention inutile) – **Voir page suivante**

**Date et signature précédées de la mention " lu et approuvé "**

L'adhérent peut exercer son droit d'accès : Loi Informatique & Libertés. Il autorise la F.F.C.K à utiliser ses coordonnées dans le cadre de la loi.

### Autorisations pour les mineurs

Je soussigné(e) **Monsieur ou Madame**.....

- **Autorise** mon enfant à participer aux sorties organisées dans le cadre de l'entraînement ou de la compétition
- **Atteste** que mon enfant est **apte à nager au moins 20m** et à **s'immerger**.
- **Autorise** le représentant du club à prendre, le cas échéant, toutes mesures utiles pour une intervention médico-chirurgicale d'urgence (transport par services d'urgence, hospitalisation, anesthésie)
- **Autorise** la diffusion sur le site de l'association des photographies de mon enfant prises dans le cadre des activités du club. Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom.
- Production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du CK et de ses disciplines associées **en loisirs / en compétition** (rayer la mention inutile) – **Voir page suivante**

**Date et signature précédées de la mention " lu et approuvé "**

L'adhérent peut exercer son droit d'accès : Loi Informatique & Libertés. Il autorise la F.F.C.K à utiliser ses coordonnées dans le cadre de la loi.



# BULLETIN D'ADHESION 2024/2025



## Pièces à fournir pour l'adhésion :

- Fiche d'adhésion remplie,
- Notice individuelle de dommages corporels -fiche MAIF- (assurance complémentaire) **cocher la case : oui / non**,
- Un certificat médical suivant réglementation FFCK, (voir ci-dessous) ou questionnaire de santé
- Pour les mineurs en première adhésion, certificat de natation 20m avec immersion,
- Les frais d'inscription sont réglables par paiement en ligne sur Hello Asso (**QR Code Ci contre**)

Le paiement est possible de manière échelonnée.



## Équipement à fournir :

- Chaussons adaptés à la pratique (obligatoire),
- Pour les périodes froides prévoir une combinaison néoprène type surf, ainsi qu'un coupe-vent.
- Chaussures pour courir.
- Bateau, pagaie, gilet, casque sont prêtés par le GM Pagaie Club, à charge pour les adhérents de garder, pour des raisons sanitaires, cet équipement à domicile (hors le bateau).

Toutefois pour les pratiquants assidus, l'achat progressif de son propre matériel est recommandé :

- pour des raisons d'hygiène (casque, gilet),
- pour avoir du matériel vraiment adapté à sa morphologie (pagaie).

Avant tout achat, neuf ou occasion, n'hésitez pas à demander conseil au club pour bénéficier de son expérience.

## Certificat médical :

### • Obtention première licence

Lors de la première prise de licence, l'adhérent doit présenter un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou du canoë-kayak datant de moins d'un an. Si le pratiquant souhaite faire de la compétition, la mention « canoë-kayak en compétition » est obligatoire.

### • Renouvellement

Les conditions de présentation d'un certificat médical indiquées ci-dessous ne concernent que les personnes renouvelant leur adhésion sans discontinuité de licence. Dans le cas d'une interruption de licence, l'adhérent doit se référer aux conditions indiquées au paragraphe ci-dessus « obtention première licence ».

Chaque année, le licencié devra remplir le questionnaire de santé et l'attestation ci-jointe (ref « Questionnaire de Santé – QS-Sport »). Si l'adhérent ou son représentant légal répond « non » à toutes les questions alors la présentation d'un nouveau certificat médical ne sera pas nécessaire. S'il répond « oui » à au moins une question alors le licencié devra présenter un nouveau certificat médical datant de moins d'un an.

Au bout de la 3ème année d'adhésion un nouveau certificat médical datant de moins d'un an sera obligatoire.

## Divers :

Une association ne vivant que par ses adhérents, à l'occasion des nombreuses activités organisées par le GM Pagaie Club (sorties, stages, animations estivales, organisation de compétitions), il pourra être fait appel aux adhérents, adultes ou parents d'adhérents. Cette participation bénévole n'est pas obligatoire et tiendra compte de la disponibilité de chacun.

| TARIFS                                   | 1 <sup>er</sup> Sept 24 au 31 dec 24<br>Licence Loisirs |             | 1 <sup>er</sup> Janv 25 au 31 dec 25<br>Licence Loisirs |                                                      |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
|                                          | Moins 18 ans                                            | Plus 18 ans | Moins 18 ans                                            | Plus 18 ans                                          |
| Cotisation à la FFCK                     | -                                                       | -           | 22 €                                                    | 56 €                                                 |
| Cotisation au club                       | 60 €                                                    | 60 €        | 0€ si adhésion prise en septembre 2023<br>60 € sinon    | 0€ si adhésion prise en septembre 2023<br>60 € sinon |
| Plus-Value FFCK pour licence Compétition | -                                                       | -           | 20 €                                                    | 8 €                                                  |
| Garantie I.A. sport +                    | 11.85€                                                  | 11.85€      | 11.85€                                                  | 11.85€                                               |

Réduction de 15€ pour la 2<sup>e</sup> inscription d'une même famille, 30€ à partir de la 3<sup>e</sup> personne sur la cotisation Club.



# BULLETIN D'ADHESION 2024/2025



Tarifs licences fédérale 2024 : <https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2023/08/Tarifs-2024-Clubs-1.pdf>

**Exemple pour une famille de 3 personnes (2 adultes + 1 enfant) :**

cotisation club 2024-2025 : 60€ + 45€ + 30€ = 135€

licence fédérale à payer en janvier 2025 : 2\*56€ + 22€ = 134€

y-a-t-il une licence 3 mois à prendre en septembre 2024?